

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°80/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme

1 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT

Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 36

Membres votants : 40

L'an Deux mille vingt-cinq, le 12 Juin à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni au foyer de vie « le château blanc » - Rue Chanzy à Flixecourt, sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, SOUILLARD, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs HERBETTE, CARLIER, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, CARPENTIER, BEC, MADANI BUTIN, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, HENRY, PARMENTIER, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes DUFRENOY, CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET,

Mrs PINCHON, LEITAO, DE LIMERVILLME, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, COLOMBEL, BLAIZEL, DELVILLE, BELLAREDJ, CARLE, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs : M BELLAREDJ donne pouvoir à M WALIGORA

Mme DE ALMEIDA donne pouvoir à M HENRY

M CARLE donne pouvoir à M PARMENTIER

Mme MINET donne pouvoir à Mme SOUILLARD

Secrétaire de séance : M DELAFOSSE

OBJET : Dotation de solidarité exceptionnelle n°4 pour l'année 2025

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 Décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

De façon à tenir compte du contexte inflationniste qui impacte également les collectivités territoriales, il est proposé au Conseil communautaire pour l'année 2025 une dotation de solidarité exceptionnelle, reposant sur le système suivant :

Ainsi, la Communauté de communes Nièvre et Somme assume une nouvelle action de solidarité au profit de l'ensemble des 36 communes.

COMMUNE	population au 01/01/2024	dotation totale
BOURDON	379	1 762
CAVILLON	97	2 908
CROUY SAINT PIERRE	365	2 840
FOURDRINOY	391	4 088
HALLOY LES PERNOIS	329	3 837
HAVERNAS	383	5 455
LE MESGE	153	1 680
PERNOIS	721	10 903
RIBEAUCOURT	235	5 407
SOUES	127	335
SURCAMPS	75	1 876
YZEUX	271	2 930
TOTAL		44 021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- Accepte la mise en place pour l'année 2025 d'une dotation de solidarité exceptionnelle au profit de certaines communes membres de la Communauté de Communes telle que définie ci-dessus.
- Dit que le budget correspondant sera inscrit au budget principal.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 080-200071223-20250612-80_2025-DE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 juin 2025 et de sa publication le 16 juin 2025.

